



Directeur(trice) des systèmes d'information

TOUS SECTEURS

FONCTION
SUPPORT

En quelques mots

Le directeur des systèmes d'information possède une double compétence de manager et de technicien. Il/elle est chargé(e) de l'adéquation du système d'information à la stratégie de l'entreprise, de définir et de gérer les budgets et de coordonner les équipes techniques.

Autres appellations

Directeur(trice) du service informatique



Environnement de travail

Il/elle est généralement rattaché(e) à la direction générale de l'entreprise ou à la direction administrative et financière. Il/elle peut exercer dans les secteurs des banques, assurances, transports, télécommunications, distribution, industries, administration.



Comment accéder à ce métier ?

Le premier critère pour recruter un directeur informatique tient à son expérience. En second lieu, le niveau de formation exigé peut varier, selon le degré de responsabilité du poste : entre un diplôme bac + 2 (DUT, BTS) et une double formation d'ingénieur et de gestionnaire. Mais dans les années à venir, le niveau minimum tendra sans doute à s'élever jusqu'aux diplômes bac + 4 : maîtrise d'informatique, diplôme d'IUP MIAGE ou d'IUP génie mathématique et informatique, MST, ou bac + 5 (diplôme d'ingénieur, DESS, magistère).

Perspectives professionnelles

Le/la directeur(trice) des systèmes d'information peut exercer ce même métier dans une structure plus importante ou évoluer vers le métier de Directeur(trice) général(e) adjoint(e) en charge de l'informatique, de la logistique et de l'organisation.



Ils parlent de leur métier

“

En tant que directeur des systèmes d'information, je suis en charge de définir la politique informatique de mon entreprise. Je manage mon équipe pour qu'elle réponde au mieux aux attentes des utilisateurs. Je m'assure également que le budget du service et les mesures de sécurité informatique sont bien respectées, c'est primordial !

”



Directeur(trice) des systèmes d'information

Connaissances

- Connaître le marché de la sous-traitance : éditeurs, SSII, cabinets de conseil... et gestion de la relation avec la sous-traitance.
- Connaître les exigences des prestataires et les évolutions du marché
- Connaître les systèmes d'information et de leurs évolutions
- Connaître les applications et les technologies utilisées dans l'entreprise, les principaux langages informatiques et les systèmes d'exploitation
- Connaître les normes de sécurité et l'actualité des risques mondiaux en matière de sécurité
- Connaître les métiers et l'organisation de l'entreprise, ainsi que les besoins des autres directions
- Connaître les normes et procédures informatiques à respecter
- Connaître les techniques d'animation de réunion
- Connaître les règles pratiques du droit social (contrats de travail, discipline, gestion des heures de délégation...)

Compétences techniques

- Évaluer, suivre et ajuster les budgets en fonction des technologies souhaitées et des solutions possibles (internes ou externes)
- Veiller à la maîtrise des budgets relatifs aux modifications du système d'information
- Élaborer la politique d'externalisation informatique de l'entreprise
- Contrôler l'efficacité des réalisations et des prestations des sous-traitants tout au long de la relation contractuelle
- Analyser les offres de sous-traitance (prestations, budget, moyens humains, clauses particulières, contrat...)
- Suivre les relations avec les prestataires
- Assurer l'adéquation entre les besoins des clients de l'entreprise, la stratégie de la société et les outils informatiques
- Recueillir et étudier les besoins exprimés par les directions métiers de l'entreprise
- Évaluer et préconiser les investissements informatiques correspondant aux besoins métiers exprimés en tenant compte de leur efficacité et de la maîtrise des risques
- Anticiper les changements et orienter les choix de la direction générale en matière de technologies de l'information (schéma directeur informatique)
- Concevoir une organisation optimale des flux d'information de l'entreprise
- Expliquer, argumenter, négocier en anglais professionnel
- Définir avec la direction générale et les membres du comité de direction les orientations stratégiques en matière d'informatique et de télécommunications
- Définir la politique en matière de sécurité informatique : identification avec la direction générale des informations sensibles et des risques, proposition des mesures à prendre
- Assurer une veille technologique et juridique sur les évolutions du secteur de l'entreprise en matière de systèmes d'information
- Garantir la continuité du service informatique et télécoms fourni aux utilisateurs
- Conduire le plan d'évolution des systèmes d'information dans l'entreprise dans le cadre des budgets acceptés et conformément aux changements technologiques décidés par la direction générale
- Assurer la liaison entre la DSI et les autres départements de l'entreprise
- Superviser la conception et la mise en œuvre du système d'information et le maintenir en conditions opérationnelles
- Superviser la rédaction des cahiers des charges conformes aux besoins et aux choix de l'entreprise



Directeur(trice) des systèmes d'information

- Assurer la cohérence entre les systèmes d'information
- Animer les projets informatiques par des réunions de pilotage et de validation, en lien avec les chefs de projet et les directions métiers de l'entreprise
- Animer et coordonner des groupes de travail (progrès, smed, tpm, 5s...), notamment en anglais
- Travailler en équipes pluridisciplinaires
- Superviser et coordonner le travail de l'ensemble des départements du service informatique et animer les équipes internes et externes
- Assurer la cohésion de son équipe et son adhésion aux objectifs de sa direction ainsi qu'à la stratégie de l'entreprise
- Développer les compétences de son équipe, notamment au travers des entretiens professionnels et de progrès
- Assurer le dimensionnement des équipes informatiques en menant les opérations de formation et de recrutement adaptées (salariés et prestataires).
- Évaluer les performances individuelles et collectives des équipes informatiques
- Assurer la formation et le développement des compétences de son équipe en fonction des objectifs individuels et collectifs
- Assurer la formation et le développement des compétences de son équipe en fonction des objectifs individuels et collectifs
- Organiser la direction informatique de façon optimale : création de différents niveaux de management, coordination des fonctions études et des fonctions support/exploitation
- Maîtriser et faire appliquer les consignes et les procédures liées aux postes de travail (qualité, sécurité, environnement...)
- Transmettre les consignes de travail et veiller à la réalisation des objectifs de production (coût, délais, qualité, performance) de l'équipe

Compétences comportementales

- Faire preuve d'organisation et de rigueur dans la réalisation de ses tâches
- Etre force de proposition pour la définition de la politique informatique et convaincre ses interlocuteurs
- Faire preuve d'autorité fonctionnelle dans l'exercice de ses fonctions
- Faire adhérer les différents sites à un même projet
- Etre force d'aide à la décision ou à l'arbitrage pour son équipe
- Favoriser, au sein de l'équipe, un climat relationnel propice
- Adopter une attitude ferme et professionnelle dans la communication avec son interlocuteur